

**GENDARMERIE NATIONALE**  
 COMPAGNIE DE RESERVE de  
 et des  
 UNITE (CLAIR) Brigade des transports  
 aeriens de la  
 PROCES-VERBAL (N°/ANNEE)  
 116 / 94

**BORDEREAU D'ENVOI**  
 CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES  
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE  
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE  
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE  
 96.3.07768

DATE DES FAITS (JOUR, MOIS, AN OU PÉRIODE)  
 28 Octobre 1994

LOCALISATION DES FAITS (COMMUNE, LIEU-DIT, CODE DÉPARTEMENT)  
 Phénomène aérospatial travers territoire de la

OBJET DE LA PROCÉDURE

ENQUÊTE  
 PRÉLIMINAIRE  FLAGRANT DÉLIT  COMMISSION ROGATOIRE

AUTRE CAS  
 Renseignement administratif

O B J E T: Observation d'un phénomène aérospatial non identifié dans la soirée du 28 Octobre 1994.

Le Témoins

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
01	Procès-verbal de synthèse.
02	Plan de situation suivant témoignages recueillis.
03	Transcription de l'enregistrement des échanges radiotéléphoniques du vol
04	Bulletin météorologique pour la soirée du 28.10.94.
05	Environnement aéronautique au moment de l'évènement.
06	Audition de Mr B (Témoïn), pilote du vol
07	Fiche de liaison établie par Mr B à l'issue du vol.
08	Audition de Mr K , témoin au sol.
09	Audition de Mr N , témoin au sol.
10	Audition de Mr T (Témoïn), co-pilote du vol

SUITE DU BORDEREAU D'ENVOI SUR LA PAGE SUIVANTE

INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/>	1	Mr le HAUT COMMISSAIRE, délégué du Gouvernement à
	<input type="checkbox"/>	1	Général, Commandant les Forces armées en
	<input checked="" type="checkbox"/>	2	Direction générale de la Gendarmerie Nationale - Bureau défense opération
	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/>		AUX ARCHIVES

VOIR LA SUITE DES DESTINATAIRES SUR LA PAGE SUIVANTE.

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ  
 LE

SIGNATURE ET CACHET

COMPAGNIE ~~XXXXXXXXXX~~ de

et des

UNITE Brigade des transports  
aériens de

DE RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

CODE UNITÉ PROCÈS-VERBAL N° / 19  
116 / 94N° PIÈCE N° FEUILLET  
01 1/2

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

O B J E T: Observation d'un phénomène aérospatial non identifié.

REFERENCE: B.E n°25400 DEF/Gend/O.E/D.O/Rens du 28.09.92 relatif à l'étude du phénomène O.V.N.I et à la création du SEPRA.

NOUS SOUSSIGNÉ(S) D , MDL/Chef, OPJ et J , Gendarme, APJ,

VU L'(ES) ARTICLE(S)

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR vingt neuf octobre mil neuf cent quatre vingt quatorze, dans la matinée, Mr D chef de la circulation aérienne à nous rapporte une information faisant état de l'observation dans la soirée du 28 octobre 1994 d'un phénomène aérospatial non identifié dont les témoins seraient le pilote et le co-pilote du vol assurant la liaison

C O N S T A T A T I O N S

Mr D nous remet à l'appui de ses dires la transcription de l'enregistrement des échanges radiotéléphoniques entre la tour de contrôle de l'aéroport international de la et le commandant de bord du vol (C.F Pièce n°3)

Le pilote de l'appareil, un DORNIER 228 immatriculé fait état du croisement en altitude, alors qu'il est stabilisé à 10000 pieds au dessus de la chaîne montagneuse, avec un trafic non identifié qu'il décrit comme une lumière intense et une traînée jaune et orange importante à l'arrière évoluant à très grande vitesse pour passer au dessus de l'aéronef sur une trajectoire Ouest - Est.

E N Q U E T EA/ Conditions météorologiques et environnement aéronautique au moment de l'observation du phénomène:

Il est 18h57 (heure locale) et à cette heure, il fait nuit sur le territoire de la . Les prévisions météorologiques établies par le centre METEO FRANCE de signalent la possibilité de quelques passages nuageux pour la nuit du 28.10.94 et la matinée du 29.10.94. La visibilité est excellente, supérieure à dix kilomètres (Bulletin météo C.F pièce n°4).

Au moment des faits, le vol mis à part, trois autres appareils civils sont en évolution et en contact radio bilatéral avec la tour de contrôle de . Concernant la circulation aérienne militaire, aucune activité particulière n'est signalée. Les deux aéronefs de type GARDIAN de l'escadrille de la base aéronavale de sont au sol au moment des faits. La F.I.R (Région d'information en vol) de qui couvre le territoire au delà de 18000 pieds ne signale aucun report de position d'un trafic aérien (survol éventuel d'un appareil étranger). (C.F pièce n°5).

B/ Les témoignages recueillis:

Points communs: Les déclarations des quatre témoins possèdent en commun le

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DESTINATAIRES

<input type="checkbox"/>	1	Mr le HAUT COMMISSAIRE, délégué du Gouvernement
<input type="checkbox"/>	1	Général, Commandant les Forces armées
<input checked="" type="checkbox"/>	2	Direction générale de la Gendarmerie Nationale - Bureau défense opération
<input type="checkbox"/>	1	AUX ARCHIVES

DATE DE CLOTURE

LE 21.11.94

VU ET TRANSMIS PAR  
LE COMMANDANT D'UNITE

SIGNATURE(S)

SIGNATURE ET CACHET

fait que le phénomène se déplaçait rapidement sur une trajectoire rectiligne sensiblement d'Ouest en Est voir Sud-Ouest Nord-Est. Il est décrit comme une lumière blanche intense n'émettant aucun bruit. Ce phénomène n'a engendré aucune perturbation sur les appareils de radio-navigation de l'aéronef .

Les témoins en vol: Pilote et co-pilote ne donnent pas les mêmes temps d'observation du phénomène (12 secondes à 2 minutes). Ils avaient tous deux connaissance et visuel sur le trafic aérien du moment excluant ainsi toute confusion avec un avion.

Mr T. , co-pilote, confirme l'existence d'un cône orange sur l'arrière de cette lumière blanche, détail signalé par Mr B. pilote commandant de bord lors du contact radio avec la tour de contrôle. Lors de son audition, Mr B ne confirmera pas ce détail mais signale la particularité d'avoir observé pendant plus d'une minute le phénomène stable visuellement. (Auditions C.F pièces n°6 et 10). Mentionnons que Mr B. , passager de l'aéronef et témoin des faits n'a pu être contacté jusqu'à ce jour. La fiche de liaison établie par le pilote à l'issue du vol, jointe en pièce n°7 laisse apparaître une confusion dans le sens du déplacement du phénomène. En réalité, le sens du déplacement Ouest-Est sera confirmé par l'ensemble des témoignages.

Les témoins au sol: Ils déclarent avoir aperçu une lumière blanche de forme ovale avec une traînée ou cône de couleur blanche et jaune orangée. La durée d'observation s'échelonne de 5 à 10 secondes pour les deux témoignages (Auditions C.F pièces n° 8 et 9).

C/ Plan de situation: établi en fonction des différents témoignages recueillis a pour particularité le fait que la trajectoire supposée, tracée sur la carte aéronautique par chaque témoin, semble toujours passer pratiquement à la verticale du point où se situe l'observateur, laissant éventuellement supposer, par effet d'optique, que le phénomène serait susceptible d'être à une altitude particulièrement élevée. (C.F pièce n°2)

### C O N C L U S I O N

En l'absence de traces visibles, de clichés photographiques ou débris éventuels, les éléments recueillis ne permettent pas dans l'état actuel de déterminer la nature du phénomène.

En l'absence de données supplémentaires, l'hypothèse de la rentrée dans l'atmosphère d'un satellite n'est pas à exclure.

Tout fait nouveau concernant cette affaire fera l'objet d'une procédure ultérieure.

Fait et clos à  
le 21.11.94

LE MDL/C D

Gendarme J

TRANSCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT  
DES ECHANGES RADIOTELEPHONQUES

FREQUENCES : 128,3

DATE : 28/10/1994

VOL :

(Do 228). Croisement avec trafic non identifié.

DE 07.40 HEURE UTC à 08.00 UTC  
OBS

transcrit le 29/10/94

Seuls ont été transcrits les échanges relatifs au croisement du TPC561 par un trafic non identifié.

07.42.35 TPC561 à TTA TPC 561, on est stable à 10 000  
TTA à TPC561 Rappelez pour la descente, 561  
TPC561 à TTA 561

07.51.30 TPC561 à TTA 561 ?  
TTA à TPC561 561  
TPC561 à TTA à 34 NM de LTO, est-ce que vous aviez connaissance d'un trafic qui traverse la chaîne, là ?  
TTA à TPC561 Oui, oui, affirmatif, c'est justement la raison pour laquelle je voulais vous faire monter à 11 000, lui est à 9 000.  
TPC561 à TTA Vous confirmez qu'il est à 9 000 ? On a un trafic qui vient de nous croiser au-dessus.  
TTA à TPC561 Oui, pour moi le seul trafic connu, c'est l'Airvan, l'Embraer 110, qui est descendu à 9 000, et maintenant il descend même vers 8 000.

07.52.08 TPC561 à TTA Bien, écoutez, je vous informe qu'on vient d'être croisés en altitude par un objet avec une lumière assez intense. Il est passé au-dessus de la au-dessus du et a traversé la chaîne d'ouest en est.

07.53.00 TTA à TPC561 561, donc je vous confirme, on n'a vraiment aucun autre trafic ; je vais essayer de regarder avec les trafics de ; mais vraiment, d'ouest en est, en plus, je ne vois pas bien ce que ça pourrait être.

07.53.33 TTA à TPC561 Vs pouvez évaluer l'altitude à laquelle il vs a croisés ?  
TPC561 à TTA Eh bien écoutez, on estime à peut être 2 ou 3 000 pieds de plus. Difficile à évaluer de toute façon, mais avec une grosse traînée jaune, une lumière très forte devant et une grosse traînée orange derrière.  
TTA à TPC561 Les 3 trafics qu'on a actuellement en contact, c'est le YT, l'AVN et vous.

TRANSCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT  
DES ECHANGES RADIOTELEPHONQUES

FREQUENCES : 128,3

DATE : 28/10/1994

VOL :

(Do 228). Croisement avec trafic non identifié.

DE 07.40 HEURE UTC à 08.00 UTC  
OBS

transcrit le 29/10/94

- 07.54.10 TPC561 à TTA Je confirme, j'ai visuel sur l'AVN et donc ce trafic qui traversait d'ouest en est.
- TTA à TPC561 C'est un grand mystère, je ne vois pas vraiment ce que je peux faire là.
- 07.54.30 TPC561 à TTA Je vs fais l'information, les passagers également l'ont vu, vraiment à très très grande vitesse.
- 07.54.40 DE YT (?) Et nous aussi.
- 07.54.55 TTA à TPC561 Le seul appareil qui soit susceptible de faire cela, ce serait éventuellement un Gardian, mais ils sont tous les deux au hangar, donc...euh...bon.
- 07.55.03 TPC561 à TTA Et bien voilà, on arrive à 22 NM, on a passé le trafic au-dessous de nous, là, et on voudrait débiter la descente.

Ensuite, le contrôleur informe l'équipage qu'une personne du a été témoin du phénomène.

L'équipage signale qu'il va relever le nom des passagers témoins et faire un compte-rendu à son arrivée à Magenta. Il quitte la fréquence de à 07.54.04.

le Chef de la Circulation Aérienne

G. D.

ZCZC MNE

GG NWWWZPZX NWCCYMYX NWZZAEXT  
280615 NWBBYMYX

PREVISIONS POUR L'AERONAUTIQUE SUR LA  
POUR LE 28-10-94 VALABLES DE 1800 A 0600 HEURES LOCALES  
PASSAGEREMENT NUAGEUX

1/3 CU 1000/2000 TEMPO 3/5 CU/SC 800/2000 POSSIBILITE DE FAIBLES  
AVERSES .  
VISIBILITE 10 KM

TURBULENCE MODEREE SUR LA CHAINE.

--PREVISIONS DE VENT EN ALTITUDE (EN DEGRES GEO ET EN NOEUDS )

-ZONES		NORD	SUD	LOYAUTE
SURFACE	:	04005/10	12010/15	10005/10
600 M.	:	24010	11010	15010
1200 M.	:	05005	07010	18010
1800 M.	:	01020	10010	14010
2400 M.	:	18010	17005	
3000 M.	:	21010	18010	
4200 M.	:		19005	
500 HPA	:		27010 M09	
400 HPA	:		28020 M21	

-----  
VOICI LES METAR LES PLUS RECENTS A 06:17:26 UTC LE 28-10-94  
HEURE-DATE UTC VENT KT-VIS METRES-TEMPS-NUAGES PIEDS/100-TT/TDTD-QNH  
HEURE-DATE UTC WIND KTS VIS METERS-TIME WEATHER FEET/100-TT/TDTD-QNH  
NWWW 0600/28 17014KT 9999 6SC040 23/13 1014=  
NWWW 0600/28 14014KT 9999 4CU036 22/15 1015=  
NWWL 0600/28 12008KT 9999 1CU026 3SC046 23/13 1014=  
NWRW 0600/28 09008KT 9999 4CU023 5CI300 23/16 1015=  
NWWV 0600/28 09006KT 9999 3CU025 6SC050 24/15 1015=  
NWWK 0600/28 16016KT 9999 4CU033 6SC050 23/16 1014=  
=

ZCZC MNE

GG NWWNZXWN NWCCYMYX  
280534 NWBBYMYX

55555

FPNC40 NWBB 280600

RNZI

PREVISIONS METEOROLOGIQUES SUR LA  
CENTRE METEO FRANCE DE LE VENDREDI 28-10-94 A 1634 HEURE LOC  
ETABLIES PAR LE  
VALABLES POUR CETTE NUIT ET LA JOURNEE DE DEMAIN.  
CETTE NUIT ET DEMAIN MATIN QUELQUES PASSAGES NUAGEUX SE PRODUIRONT  
AVEC DES POSSIBILITES DE FAIBLES AVERSES DANS LE SUD ET SUR

PUIS DANS L'APRES MIDI LES ECLAIRCIES DEVIENDRONT PREDOMINANTES.  
APERCU POUR APRES DEMAIN:  
LE BEAU TEMPS PASSAGEREMENT NUAGEUX PERSISTERA.  
LES TEMPERATURES MINIMALES DE LA NUIT PROCHAINE SERONT COMPRISES  
ENTRE 15 ET 21 DEGRES.

DEMAIN LES TEMPERATURES MAXIMALES DE LA JOURNEE SERONT EN LEGERE  
HAUSSE ET VARIERONT ENTRE 24 ET 29 DEGRES.

PREVISION DE VENT MOYEN SUR LES LAGONS:  
CETTE NUIT SUR L'ENSEMBLE DES LAGONS VENT DE SUD-EST 10/15 KT  
FAIBLISSANT 5/10 KT EN FIN DE NUIT.

DEMAIN LE VENT S'ETABLIRA A L'EST 10 KT ENVIRON ET POURRA SE  
RENFORCER LOCALEMENT A 15 KT PAR EFFET DE BRISE COTIERE.

VOICI LES TEMPERATURES RELEVES A 14 HEURES LOCALES SOUS ABRI

- 07.54.10 TPC561 à TTA Je confirme, j'ai visuel sur l'AVN et donc ce trafic qui traversait d'ouest en est.
- TTA à TPC561 C'est un grand mystère, je ne vois pas vraiment ce que je peux faire là.
- 07.54.30 TPC561 à TTA Je vs fais l'information, les passagers également l'ont vu, vraiment à très très grande vitesse.
- 07.54.40 DE YT ( ? ) Et nous aussi.
- 07.54.55 TTA à TPC561 Le seul appareil qui soit susceptible de faire cela, ce serait éventuellement un Gardian, mais ils sont tous les deux au hangar, donc...euh...bon.
- 07.55.03 TPC561 à TTA Et bien voilà, on arrive à 22 NM, on a passé le trafic au-dessous de nous, là, et on voudrait débiter la descente.

Ensuite, le contrôleur informe l'équipage qu'une personne du a été témoin du phénomène.

L'équipage signale qu'il va relever le nom des passagers témoins et faire un compte-rendu à son arrivée à . Il quitte la fréquence de à 08.04.

### ENVIRONNEMENT AERONAUTIQUE AU MOMENT DE L'EVENEMENT.

1/ Activité spécifique dans l'espace aérien dévolu au contrôle de : aucune.

2/ Au moment des faits, on compte **quatre appareils civils** en évolution et en contact radio bilatéral avec :

- T. , Dornier DO228, a quitté à 07.20 et arrive à à 08.00. Altitude 9000 pieds.
- A (Air ), Embraer E 110, provenance , a passé Travers à 07.28, arrive à à 08.08. Altitude maxi 10 000'.
- F , Cessna C182, parti de à 07.01, verticale à 07.53, arrive à à 08.05. Altitude 9 000'.
- T ( ), Dornier DO228, parti de à 07.32, verticale à 08.02, arrive à à 08.09. Altitude 10 000'.

3/ Après dépouillement des messages reçus par le canal du RSFTA, il apparait qu'aucun message AIREP (report de position d'un trafic sur un point de compte rendu) n'a été diffusé par le centre de contrôle de entre 07.00 et 08.30 concernant un éventuel survol de la

le Chef de la Circulation Aérienne

G. D.

le 4 novembre 1994.

Je soussigné Capitaine de Corvette L. . . . ., commandant  
l'Escadille 95 certifie qu'aucun des GARDIAN de  
mon unité n'était en vol le 28 octobre 1994 entre  
18 heures et 19 heures 30 locales.

96.3.07768

N° PIÈCE 06  
N° FEUILLET 1 / 2

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour Trente et un octobre mil neuf cent quatre vingt quatorze, à neuf heures et vingt minutes,

nous soussigné(s) D , MDL/Chef, O.P.J,

vu les articles

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)  
B

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)  
M, né le

FILIATION SITUATION DE FAMILLE  
de

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

domicilié , pilote professionnel employé par la compagnie AIR , de nationalité Française qui nous déclare;

- - - Le vendredi vingt huit octobre mil neuf cent quatre vingt quatorze, j'ai décollé à partir de pour un vol régulier en qualité de commandant de bord sur DORNIER 228 n° avec à bord de l'appareil quatorze passagers. Mr T était co-pilote de l'appareil.

- - - Après avoir décollé vers dix huit heures vingt huit (locale, nous nous trouvions vers dix huit heures cinquante et une à dix mille pieds en croisière à deux cents noeuds de vitesse sol au dessus de la chaîne montagneuse à la hauteur de lorsque nous avons observé sur l'avant droit de l'appareil un rond de lumière qui m'a semblé s'allumer. Ce rond de lumière restait stable au même niveau que notre appareil. Nous avons pris contact avec la tour de contrôle de qui n'avait pas connaissance d'un trafic autre que ceux pour lesquels j'avais visuel. Pendant ces deux minutes de contact le rond de lumière a pris un déplacement Ouest - Est à très grande vitesse et a croisé à notre verticale à relativement basse altitude. J'ai essayé de le suivre visuellement après la verticale et je l'ai perdu de vue rapidement.

- - - S.I: La trajectoire de cet objet était rectiligne. Nous l'avons perdu de vue dès le passage à notre verticale.

- - - S.I: Il n'y avait aucun bruit perçu. C'était une lumière blanche éclatante avec une forme ronde parfaite, mais la lumière ne diffusait pas et cela m'a étonné. De mon sentiment personnel et n'ayant aucune compétence pour définir exactement la vitesse, je dirais que ce phénomène se déplaçait à plus de trois mille kilomètres par heure facilement. Je pense qu'il est passé à basse altitude.

- - - S.I: Je n'ai constaté aucune anomalie des appareils de radio-navigation après le passage de cet objet. Ont été également témoins de ce phénomène Mr T le co-pilote de l'appareil ainsi qu'un passager de l'aéronef Mr B docteur domicilié à je pense.

L'O.P.J

- - - Après avoir pris connaissance de la retranscription de bande, et la façon très rapide dont cette chose est passée à notre verticale, je ne pourrais plus être très sur aujourd'hui qu'il y ait eu une traînée orange ou jaune au moment du croisement. Je pense qu'avant de passer à notre verticale ce phénomène est resté stable visuellement environ une minute ou deux. C'est cela qui nous a étonné d'abord. Je vais vous signaler sur la carte aéronautique la position relativement précise de ce phénomène. - - - - -

- - - Ce phénomène observé pendant la nuit aéronautique a été suivi dans de bonnes conditions car la météorologie était particulièrement bonne et la visibilité excellente. Aucune confusion n'était possible avec le trafic aérien du moment car j'avais visuel avec trois autres appareils d'ailleurs signalés par la tour de contrôle. J'ai rempli une fiche de liaison au bureau de piste de magenta dont une copie est à votre disposition. - - - - -

- - - Concernant la dimension de ce phénomène, je suis incapable de vous donner un ordre d'idées. Visuellement je voyais un rond de deux à trois centimètres de diamètre, mais j'ignore la distance à laquelle il se trouvait par rapport à mon aéronef. D'autre part il me semble que ce phénomène était stable. Il pouvait s'agir d'une route convergente par rapport à l'aéronef, mais je n'ai pas vu grandir ce rond. - - - - -

- - - Le 31.10.94 à 10H00,

Lecture faite par moi des renseignements d'état-civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste, n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue a signé  
au carnet de déclarations

L'O.P.J

SERVICE DE LA NAVIGATION AERIENNE  
AERODROME DE

, le 28.10.94

- FICHE DE LIAISON -

N° 014/94 / NGA

DEPOT DE LA FICHE

Date et lieu : 28-10-94  
 Nom du dépositaire : B.  
 Qualité du dépositaire : CDB, OPL  
 Identification du vol :

Objet : Informations, Observations ou Suggestions

A 18<sup>H</sup>57 LOCAL NOUS AVONS OBSERVES UNE FORTE LUEURÉ  
 QUI SE DÉPLACAIT D'EST EN OUEST A TRES GRANDE VITESSE  
 ET QUI SEMBLAIT ÊTRE VERS L'SO. A ETE EGALEMENT TEMOIN  
 DE CETTE "CHOSE" LE DOCTEUR B PASSAGER  
 A BORA

Signature du dépositaire

REPONSE

DATE

ORGANISME

SIGNATURE

de  
 et  
 UNITE **Brigade des Transports  
 Aériens de**

PROCÈS-VERBAL (N°ANNEE)

116 / 94

## PROCÉDURE

D'ENQUETE ADMINISTRATIVE  
 PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

TEMOIN

N° PIÈCE

08

N° FEUILLET

1 / 1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour **sept Novembre mil neuf cent quatre vingt quatorze**  
**à huit heures vingt cinq minutes,**  
 nous soussigné(s) **Gendarme JI** , Agent de Police Judiciaire;

vu les articles

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

## PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

K.

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

M -

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

F

FILIATION

DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS

de

SITUATION DE FAMILLE

concubinage

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

demeurant  
 çant la Profession de **Storiste à** , exer-

'''''''' Le Vendredi 28 Octobre 1994, je me trouvais à mon domicile entre 18 Heures et 19 heures. J'avais pris place sur le bateau de pêche m'appartenant qui se trouve dans la cour de la maison. J'étais assis et je scrutais le ciel qui était clair avec quelques nuages.

Soudain dans la direction de l'Aéroport, j'ai remarqué une petite lumière blanche qui se déplaçait d'Ouest en Est laissant derrière elle, une traînée blanche. Cette lumière avait une forme ovale mais qui ressemblait en rien à un avion ni à une étoile filante. Je pratique la pêche de nuit dans le et j'ai souvent vue des étoiles filantes et même une fois, une météorite se désintégrer à l'horizon.

Entre le moment où j'ai remarqué ce phénomène et le moment où celui-ci s'est perdu dans les nuages, il s'est passé environ cinq secondes.

Cette lumière se déplaçait d'une manière rectiligne sans bruit et à une vitesse cinq à six fois plus vite qu'un avion. La grosseur de cette lumière était de deux à trois fois le diamètre d'une étoile.

Concernant l'altitude, je pense qu'elle était à la même hauteur qu'un avion de ligne soit dix mille mètres.

Je précise que j'ai pu suivre le déplacement de cette lumière visuellement durant ces cinq secondes.

Juste après le passage de cette lumière, j'ai remarqué la présence d'un petit avion se déplaçant NORD-EST - SUD-OUEST au dessus de

Je n'ai rien d'autre à vous déclarer.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue a signé  
 au carnet de déclarations.

I 'A.P.J.

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour Onze Novembre mil neuf cent quatre vingt quatorze, à quinze heures quinze

nous soussigné(s) D. , MDL/Chef, O.P.J

vu les articles

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

**PERSONNE CONCERNÉE**

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

N

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT DU PAYS)

M, né

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

FILIACTION

← DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS →

SITUATION DE FAMILLE

de

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

domicilié (N.C), ingénieur du contrôle  
 et de la navigation aérienne à l'aérodrome de , de nationalité  
 Française, qui nous déclare; - - - - -

- - - Le vingt huit octobre mil neuf cent quatre vingt quatorze vers dix  
 huit heures quarante cinq alors que je me trouvais sur une véranda d'une  
 habitation du mont dore face à la mer, j'ai aperçu à environ quatre  
 nautiques à une altitude que j'estime entre mille et trois milles pieds  
 un phénomène lumineux de forme ovale, de couleur blanche, transparent et  
 jaune orangée. Ce phénomène a gardé une trajectoire horizontale à vitesse  
 constante avec déplacement Sud . Sud-Ouest, Nord. Nord-Est. J'ai observé  
 ce phénomène pendant huit à dix secondes et il a disparu derrière une  
 rangée d'arbres entre l'îlot et la - - - -

- - - Ce phénomène était silencieux. A aucun moment je n'ai entendu de  
 " BANG ". La lumière blanche se trouvait au premier tiers et entourée d'une  
 lumière jaune orange, un tiers sur l'avant, deux tiers sur l'arrière. On  
 peut éventuellement dire que la forme du phénomène ressemblait à celle  
 d'un casque profilé d'un coureur cycliste . Je pourrais éventuellement  
 estimer que la vitesse de ce phénomène était de trois cents noeuds. - - - -

- - - A aucun moment je n'ai vu le phénomène faire un " surplace ". - - - -  
 - - - Le 11.11.94 à 15h55,

Lecture faite par moi des renseignements d'état-civil et de la  
 déclaration ci-dessus, j'y persiste, n'ai rien à y changer à y ajouter  
 ou à y retrancher.

La personne entendue a signé  
 au carnet de déclarations.

L'O.P.J

**GENDARMERIE NATIONALE**  
 COMPAGNIE D'OPERATION  
 XXXXXX  
 et  
 UNITE **Brigade des Transports**  
**Aériens de**  
 PROCES-VERBAL N° ANNEE  
**116/94**

**PROCEDURE**  
**D'ENQUETE ADMINISTRATIVE**  
**PROCÈS-VERBAL D'AUDITION**  
**TEMOIN**

**96.3.07768**  
 N° PIÈCE **10** N° FEUILLET **1/1**

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)  
 ce jour **quinze Novembre mil neuf cent quatre vingt quatorze**  
**à quinze heures quarante minutes,**  
 nous soussigné(s) **Gendarme J** , **Agent de Police Judiciaire,**

vu les articles \_\_\_\_\_ du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

**PERSONNE CONCERNÉE**  
 NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)  
**T.**  
 SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)  
**M - F**  
 FILIATION **de** SITUATION DE FAMILLE  
 DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION  
 demeurant  
 exerçant la Profession de **Pilote à la Compagnie AIR**  
 à \_\_\_\_\_

..... Le 28 Octobre 1994, j'ai effectué un vol à \_\_\_\_\_ . Nous avons décollé de \_\_\_\_\_ à 18 H 35' Locale. J'avais pris place comme co-pilote à bord du DORNIER, immatriculé \_\_\_\_\_ appartenant à la Compagnie AIR. Environ **vingt deux minutes** après notre décollage de \_\_\_\_\_ , le Commandant de Bord me fait remarquer la présence d'une lumière perpendiculairement à notre trajectoire se déplaçant **SUD-OUEST NORD-EST** . J'ai confirmé visuellement ce que voyait le Commandant de Bord. -----  
 Il s'agissait d'un **cercle lumineux blanc** à la même hauteur que notre appareil. Cette lumière se déplaçait **rapidement**. Entre le moment où j'ai remarqué cette lumière et le moment où elle a croisé notre trajectoire, il s'est passé environ **douze secondes**. Ce n'est que dans les deux ou trois secondes avant la disparition de cette lumière et du contact visuel que j'ai pu voir la forme d'un **cône ouvert de couleur orange** sans voir le cercle lumineux. -----  
**Aucun phénomène n'a été enregistré** sur les paramètres de l'avion. Egalement aucun trouble n'a été ressenti au niveau des passagers ainsi que de l'équipage. **Aucun bruit n'a été entendu**. Pendant toute la durée de l'observation, nous étions stabilisé à dix mille pieds et à une vitesse de 220 Noeuds. Nous étions à **vingt cinq nautiques de \_\_\_\_\_** et un Cap **115**. \_\_\_\_\_ nous a mentionné tous les trafics susceptibles d'être sur notre position. Deux minutes après l'observation de l'objet, on a effectivement croisé le trafic arrivant de \_\_\_\_\_

Lecture faite par moi des renseignements d'Etat Civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.  
 La personne entendue \_\_\_\_\_  
 a signé au carnet de déclarations. **L.A.P. J.M.**